



Ordre du Jour

Affaires générales :

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 22 février 2019.

Affaires financières :

2. Approbation du Compte Administratif 2018.
3. Approbation du Compte de Gestion 2018.
4. Approbation du Compte Administratif 2018 de la Caisse des Ecoles.
5. Approbation du Compte de Gestion 2018 de la Caisses des Ecoles.
6. Adoption des trois taxes locales.
7. Approbation du Budget Primitif 2019 communal.
8. Approbation du Budget Primitif 2019 de la Caisse des Ecoles.
9. Approbation du budget Primitif du Centre Communal d'Action Sociale.
10. Prise en charge partielle des frais d'obsèques de Madame Thérésia ROBO.
11. Prise en charge partielle des frais d'obsèques de Monsieur Simplicite Fritz CHELIN.
12. Prise en charge partielle des frais d'obsèques de Madame Marie-Line LANCET épouse DAHI.
13. Sollicitation d'un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un groupe scolaire de 16 classes (tranche de 10 classes).
14. Rétrocession des voiries de la tranche 1 Hameau du Collège de la ZAC de Montsinéry.
15. Modification du Plan Local d'Urbanisme et modalités de concertation.